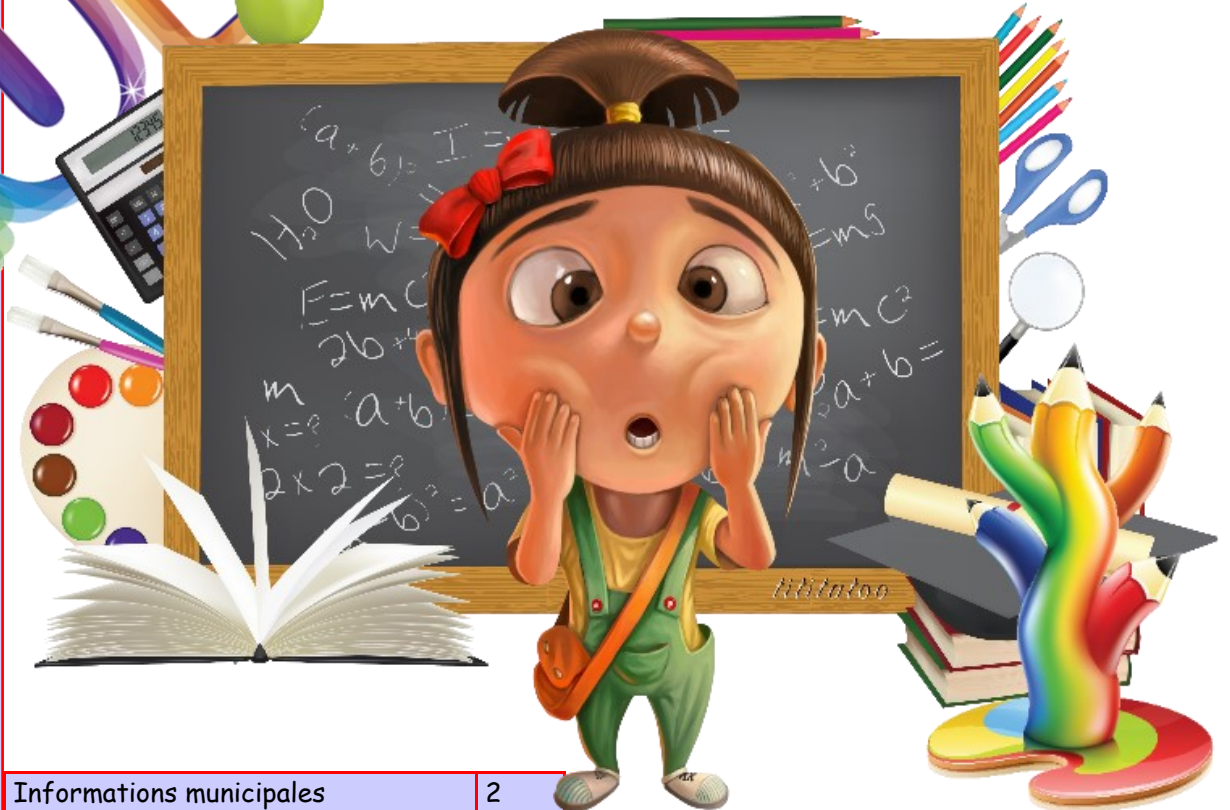


Septembre

Bonne rentrée
scolaire !



Informations municipales	2
Mot du maire	3
Conteneur à déchets du garage	4
Pièce de théâtre l'Intrigue	4
Caisse Desjardins	4
Centre d'apprentissage CLÉ	5
MRC de RDL Lancement expo.	5
Urbanisme	6
Bulletin incendie	6
Article prévention incendie	7
Horaire sportif et culturel	8-9
Caisse Desjardins-appel d'offres	10
Parcours catéchétique 2018-2019	10
École les Jolis Vents-remerciements	11
15e Symposium de peinture	11
Appel d'offres OMH	12
Appel d'offres Le Castel	12
Page santé	13
Des nouvelles de l'Auberge	14
Rubrique	14
Eco-Site	14
Étoile des bénévoles	15
Nos commanditaires	15-16

Pssst! Pssst!
L'aréna est
ouvert
depuis le
31 août !

Faites paraître votre
entreprise ici, en
commanditant
l'Informo !

L'Informo

Rejoindre les employés et services municipaux

Adresse: 101-B, rue Collin, Saint-Cyprien (Québec) G0L 2P0

Téléphone: 418-963-2730 Télécopieur: 418 963-3490

Site internet: www.municipalite.saint-cyprien.qc.ca



Frédéric d'Andrieu, poste 202
Directeur général et secrétaire-trésorier
directiongenerale@saintcyprien.ca

Guy Dubé, poste 203
Directeur des services administratifs
guy@saintcyprien.ca

Jonathan Jalbert, poste 207
Directeur des loisirs
arena@saintcyprien.ca

Manon Denis, poste 200
Adjointe administrative
reception@saintcyprien.ca

Ghislain Ouellet, poste 220
Directeur des travaux publics

Julie Lemieux, poste 205
Inspectrice en bâtiments
jlemieux@mrcrdl.quebec

Christian Ouellet, poste 220
Chef pompier

Marie-Ève Ouellet, poste 206
Agente de développement
mouellet@mrcrdl.quebec

Bibliothèque, poste 230

Restaurant aréna, poste 214

Élus municipaux

Michel Lagacé
Maire

Jérôme Lebel
Conseiller siège # 1

Alain Denis
Conseiller siège # 2

Miguel Ouellet
Conseiller siège # 3

Enrico Bélanger
Conseiller siège # 4

Ève Bachand
Conseillère siège # 5

Alain Roy
Conseiller siège # 6

BUREAU MUNICIPAL

HEURES D'OUVERTURE POUR SERVICE À LA POPULATION

Lundi : 9 h 30 à 12 h 00 de 13 h 00 à 16 h 30 et de 17 h à 20 h

Mardi au jeudi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi: **Fermé**

Inspectrice municipale

Voici l'horaire d'hiver de l'inspectrice municipale Mme Julie Lemieux:

Mardi : 8 h 30 à 12 h 00

Jeudi: 13 h 30 à 16 h 30

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé :

❖ Le 3 septembre 2018 à l'occasion de la fête du travail.

Merci de votre compréhension!

Les personnes intéressées à faire paraître un article dans le prochain Informo doivent nous transmettre leur communiqué en format Word ou PNG (**pas de PDF, car ça sort flou**), **au plus tard le 15 de chaque mois, à 16 h**. Pour procéder, vous devez faire parvenir votre texte par télécopieur au 418 963-3490, par écrit au bureau municipal ou encore par courriel à l'adresse suivante: reception@saintcyprien.ca

Vous pouvez voir l'Informo en couleur sur le site internet de la Municipalité de Saint-Cyprien <http://www.municipalite.saint-cyprien.qc.ca>, onglet services aux citoyens et journal municipal.

Cyprianaises, Cyprianais,

Nous vivons un été particulièrement chaud. Joie pour certains, le soleil est au rendez-vous, mais nos entreprises agricoles vivent le désagrément de l'absence de pluie!

Nous avons eu une fort belle confirmation concernant l'arrivée de Pâte Alpha dans notre communauté. La corporation ICIE construira le bâtiment de 4000 pieds carrés afin d'accueillir cette entreprise. La production prévue de tartes aux fruits, de pâtés de tous genres et de viennoiseries notamment sera acheminée à travers le Canada et les États-Unis. Ce sera une production de plus d'un million de ces tartes et de ces pâtés qui partiront de Saint-Cyprien vers ces marchés annuellement. Plus de 25 employés (es) seront à engager au départ des activités de production prévues pour début 2019. C'est un dossier sur lequel je m'étais engagé personnellement plusieurs mois avant cette importante annonce. Merci à Frédéric, Guy et aux membres du conseil de m'avoir si bien appuyé. Merci à Francis et à Sylvie de nous avoir choisis!



Nous procéderons aux travaux d'amélioration du chemin Tâché Est incessamment suite aux engagements gouvernementaux reçus. De même, nous avons eu une bonification de la subvention pour l'entretien de nos routes suite à un gel de celle-ci depuis 1993. Cela nous donnera davantage de latitude pour mieux intervenir dans l'entretien de nos routes.

Notre terrain de balle molle/baseball/soccer a reçu beaucoup d'attention cette année afin de lui redonner toutes ses fonctions et d'assurer la sécurité sur celui-ci. Nous pourrons l'utiliser au début de l'été 2019 afin de respecter les délais pour la pousse du gazon. Nous regarderons très tôt en 2019 pour le démarrage des activités en nous assurant d'avoir les ressources nécessaires pour encadrer et soutenir nos jeunes notamment dans l'apprentissage de ces activités. Le secteur loisirs et ses différentes infrastructures en sera un de grande qualité!

Permettez-moi de souhaiter à tous ceux et celles qui débiteront bientôt une nouvelle session scolaire, une très belle année où les apprentissages seront nombreux avec des personnes qui vous accompagneront avec détermination et passion. Merci aux enseignants (es), aux professionnels (les), aux éducateurs (trices), et au personnel d'encadrement pour votre engagement!

Michel Lagacé, maire

**Croire en demain pour qu'aujourd'hui soit meilleur.
Cultivons l'appartenance au territoire si nous voulons y récolter la fierté**

Conteneur à déchets du garage municipale

La Municipalité tient à rappeler à ses citoyens qu'un service de conteneur à déchets est disponible au garage municipal, et ce moyennant un coût de 0.75\$/piéd³ pour les résidents et de 0.9816\$/piéd³ pour les entrepreneurs. Veuillez vous adresser directement au garage municipal pour y avoir accès au 418 963-2730 poste 220.



22 septembre 2018

20h

Au coût de 15\$
seulement

Pièce de **L'INTRIGUE** Troupe à Uzèbe

Salle du centre communautaire Alcide-Ouellet au:
185, rue Principale Saint-Cyprien
Réservation auprès de Jonathan Jalbert au:
418 963-2730 poste 207 ou au 418 551-4397



Desjardins

Caisse populaire de Saint-Cyprien

BONNE RENTRÉE À TOUS LES ÉTUDIANTS!

La caisse scolaire c'est une bonne façon d'aborder l'éducation financière avec nos enfants, dès leur entrée à l'école primaire. Rendez-vous sur le caissescolaire.com pour connaître tous les avantages, les concours et les nouveautés!

Parmi les avantages, le tirage de la caisse scolaire récompense la participation des élèves déposants. Chaque dépôt à la caisse scolaire donne droit à une participation, peu importe le montant du dépôt. À la fin des classes, votre caisse a remis 3 paires de lunettes de soleil et 3 disques volants par classe ainsi qu'une collation glacée à chaque élève. Océane Laplante est la gagnante du grand prix de 220\$ échangeable à la quincaillerie de Saint-Cyprien. Elle est maintenant propriétaire d'un beau vélo!

À votre caisse Desjardins, vous trouverez la meilleure offre pour les étudiants de la formation professionnelle, collégiale et universitaire. Découvrez l'offre complète, les forfaits, les avantages et les rabais exclusifs pour les membres Desjardins au www.desjardins.com ou contactez votre Caisse Desjardins au 418-963-3223.



CENTRE
D'APPRENTISSAGE
CLÉ

Gym cerveau

Les ateliers gym-cerveau débuteront le **jeudi 4 octobre 2018**
de **13h00 à 15h00** à St-Cyprien.

Ces ateliers éducatifs et interactifs sous forme de jeux :
Font travailler les neurones, permettent de **sortir de l'isolement**, se déroulent en équipe et favorisent l'entraide.

Français et mathématiques de base

- Ateliers gratuits en français et mathématiques de base : lundi, mardi et mercredi de jour
 - Ateliers gym cerveau avec le groupe en alpha : lundi pm de 13 h à 15 h
 - Ateliers alpha-cuisine : 1 mercredi par mois (la journée à déterminer)
- Si vous avez le goût d'apprendre à votre rythme et de vous faire un nouveau cercle d'amis (es) dans un climat de respect et de convivialité, téléphonez-nous !



Informatique

Nos ateliers informatiques débuteront dans la **semaine du 24 septembre** à notre local à St-Cyprien pour **une session de 11 semaines**.

Contactez-nous pour plus d'informations ou inscription !



Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 15 h 30

Apprendre ça vaut le coup !

N'hésitez pas à communiquer avec nous dès le mardi 4 septembre. formation@alphacle.com ou au 418 963-1603



Lancement de l'exposition *Paysages grandeur nature*

Rivière-du-Loup, le 22 juin 2018. C'est par un après-midi ensoleillé, que le 21 juin dernier, la MRC de Rivière-du-Loup dévoilait l'exposition photographique *Paysages grandeur nature*, au parc du Campus-et-de-la-Cité de Rivière-du-Loup.

À cette occasion, le préfet, Michel Lagacé, et plusieurs élus de la MRC étaient réunis pour le lancement de cette exposition extérieure qui met en valeur les paysages emblématiques des 13 municipalités du territoire. Installées sur 5 panneaux dans l'espace « Parcours des arts », ces photos, de la photographe Audrey Mainguy, pourront être admirées jusqu'en 2020.

Le préfet, M. Lagacé, a lancé l'invitation à parcourir le territoire à la recherche des paysages emblématiques présentés à travers l'exposition et à partager leurs coups de cœur dans les médias sociaux, accompagnés d'un des mots clic **paysagesgrandeurnature**, **paysagesemblématiques** et **paysagesmrcrdl**.

L'exposition fait suite à une consultation en ligne où les gens étaient invités à voter pour le paysage emblématique de chacune des 13 municipalités de la MRC. C'est plus de 70 photos, illustrant les 8 familles paysagères présentes sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup, qui ont été soumises au vote. « Nous cherchions une manière simple de poursuivre la démarche paysagère et provoquer de l'intérêt autour de la notion de paysages identitaires et emblématiques » souligne le directeur de l'aménagement du territoire de la MRC, monsieur Alain Marsolais. Rappelons que la MRC est signataire de la charte des paysages du Bas-Saint-Laurent.

-30-

Source : Mélanie Milot, coordonnatrice à la culture et aux communications (418) 867-2485 poste 240

Pour information : Alain Marsolais, (418) 867-2485 poste 232

Les arbres et les branches

Si les branches ou les racines d'un arbre planté sur une propriété voisine débordent sur votre terrain au point de nuire sérieusement à son usage, vous pouvez demander à votre voisin de couper ces branches ou ces racines. De même, si un arbre d'un terrain voisin menace de tomber sur votre terrain, vous pouvez demander au propriétaire du terrain voisin d'abattre l'arbre ou de le redresser.

REFUS DU VOISIN

Si votre voisin refuse d'obtempérer dans l'un ou l'autre de ces cas, vous pouvez lui faire parvenir une mise en demeure lui demandant de corriger la situation. Si le propriétaire voisin refuse toujours d'agir à la suite de votre mise en demeure, vous avez intérêt à communiquer avec un avocat dans les plus brefs délais. Celui-ci vous aidera à obtenir une injonction de la cour afin de remédier au problème. Dans tous les cas, il ne vous est **pas** conseillé de couper des branches ou des racines ou encore d'abattre ou de redresser un arbre vous-même, sans la permission de son propriétaire. Dans un tel cas, ce dernier pourrait vous réclamer une somme d'argent en dommages et intérêts.

RESPONSABILITÉ

De manière générale, si vous plantez des arbres sur votre terrain, vous devez éviter que leurs branches ou leurs racines puissent nuire aux fils suspendus ou aux câbles et tuyaux enfouis dans le sol. Vous devez aussi les planter à bonne distance de la ligne séparant votre terrain de celui du voisin, de manière à ce que ce dernier ne soit pas incommodé par vos arbres devenus matures. Vous êtes généralement responsable de vos arbres et des dommages qu'ils peuvent causer par leurs branches et leurs racines, à moins de démontrer que les dommages sont causés par un événement imprévisible (force majeure), par exemple, par des vents d'une violence exceptionnelle, qui auraient fait tomber des branches ou l'arbre, causant ainsi des dommages.

INFORMATION

Pour obtenir plus d'information, veuillez vous adresser en premier lieu à votre municipalité. Il se peut que celle-ci se soit dotée de règlements sur le sujet. Vous pouvez aussi vous adresser à un conseiller juridique.

L'écoulement des eaux

Le Code civil du Québec indique que l'eau qui s'écoule naturellement d'un terrain supérieur (ou surélevé) doit pouvoir s'écouler vers les terrains inférieurs. Par conséquent, si vous êtes propriétaire d'un terrain inférieur, vous ne pouvez pas ériger d'ouvrage qui empêcherait cet écoulement naturel. À l'inverse, si vous êtes propriétaire d'un terrain supérieur, vous ne pouvez pas aggraver la situation d'un terrain inférieur et **n'êtes pas** présumé le faire si vous réalisez les ouvrages suivants :

- des travaux pour conduire plus commodément les eaux à leur pente naturelle;
- des travaux de drainage, si votre terrain est voué à l'agriculture.

ÉCOULEMENT DE L'EAU DES TOITS

Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment, vous devez vous assurer que l'eau, la neige et la glace qui s'écoulent du toit tombent sur votre terrain et non sur celui d'un voisin. Au besoin, votre voisin pourra même vous forcer à installer un garde-neige ou une gouttière qui garderont la neige ou l'eau de votre côté.

Droit d'utilisation d'une source ou d'un cours d'eau

Si une source se trouve sur votre propriété, vous avez le droit de l'utiliser et de l'aménager.

Vous pouvez aussi utiliser l'eau de tout lac ou étang qui se trouve **entièrement** sur votre propriété, si vous le faites pour vos propres besoins et que vous prenez soin d'en préserver la qualité. Si vous êtes propriétaire d'un terrain riverain, vous pouvez, pour vos besoins, utiliser les eaux du lac ou du cours d'eau qui borde ou traverse votre terrain. Vous devez toutefois respecter les conditions suivantes :

- vous devez rendre ces eaux à leur cours ordinaire, sans modification importante de la qualité et de la quantité de l'eau;
- vous ne pouvez, par votre usage, empêcher l'exercice du même droit par les autres personnes qui utilisent ces eaux.

Enfin, de façon à éviter la pollution ou l'épuisement de l'eau, une personne ayant droit à l'usage d'une source, d'un lac, d'une nappe, d'une rivière souterraine ou de toute autre source d'eau courante, peut exiger la destruction ou la modification de tout ouvrage qui pollue ou épuise l'eau, à moins que cela ne soit contraire à l'intérêt général.

L'empiètement

Il peut arriver qu'une personne érige de bonne foi une construction sur une parcelle de terrain qui appartient à son voisin. Si c'est votre cas, sachez que votre voisin peut vous demander soit de lui acheter la parcelle de terrain, soit de lui verser, pour la période pendant laquelle la construction reste érigée, une indemnité pour la perte temporaire de l'usage de cette parcelle. Toutefois, si l'empiètement sur son terrain est considérable, lui cause un préjudice sérieux ou a été fait de mauvaise foi, le voisin peut s'adresser aux tribunaux pour vous contraindre soit à acquérir le terrain et à lui en payer la valeur, soit à enlever la construction et à remettre les lieux dans leur état initial.

Les vues

Être bien chez soi signifie aussi être à l'abri des regards indiscrets. C'est pourquoi le Code civil du Québec impose le respect de certaines règles concernant l'aménagement des fenêtres et de toute autre ouverture. Ainsi, vous ne pouvez avoir de « vues directes », c'est-à-dire de fenêtres ou de portes à verre transparent, à moins de 1,50 mètre de la ligne séparant votre terrain de celui du voisin. Cette règle ne s'applique pas lorsqu'il s'agit :

- d'ouvertures donnant sur la voie publique ou sur un parc public;
- de portes pleines ou à verre translucide (qui ne permettent pas de distinguer nettement les objets).

Par ailleurs, le copropriétaire d'un mur mitoyen ne peut y pratiquer d'ouverture sans l'accord de l'autre.



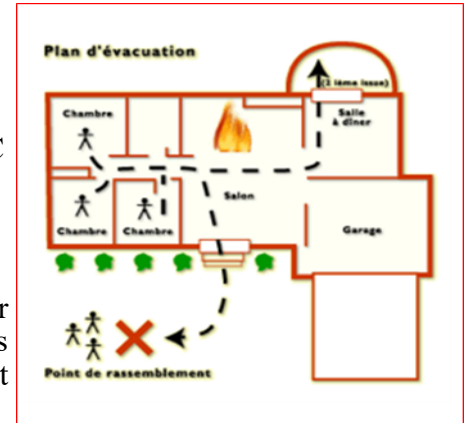
BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



Consignes d'évacuation

Tout au long du mois de septembre, le service de prévention incendie de la MRC de Rivière-du-Loup procédera à l'évacuation des écoles sur son territoire. Nous en profiterons pour sensibiliser les enfants aux dangers de l'incendie et faire un retour sur les consignes à suivre advenant un incendie à la maison.

Saviez-vous que dans le pire des scénarios, vous auriez environ 3 minutes pour sortir de la maison avant qu'elle ne soit remplie de fumée? Cela inclut le temps de vous réveiller, de comprendre ce qui se passe et d'évacuer la maison. Il est donc très important d'être prêt à toute éventualité.



Si vous ne l'avez pas déjà fait, élaborez d'abord un plan d'évacuation avec les occupants de votre maison afin de déterminer les points suivants :

- Deux sorties possibles pour chaque endroit dans la maison;
- Établissez un point de rassemblement à l'extérieur de la maison;
- Les escaliers et les voies de sortie doivent être libres de tout encombrement;
- Assurez-vous d'avoir au moins un avertisseur de fumée **fonctionnel** par étage;
- Exercez-vous à évacuer!

Advenant un incendie et qu'il y aurait de la fumée visible dans la résidence :

- Évacuez le plus rapidement possible en gardant son calme;
- Ne perdez pas de temps à vous habillez. Tous les camions incendie sont équipés de couvertures qui peuvent vous être remises;
- Ne perdez pas de temps non plus à essayer de sortir vos animaux. Ils sortiront d'eux-mêmes et s'ils ne sont pas en mesure de le faire les pompiers iront les chercher. Votre propre vie est prioritaire;
- Déplacez-vous à quatre pattes pour respirer le moins de fumée possible;
- Fermez toutes les portes derrière vous pour ralentir la progression de l'incendie;
- Toucher les portes et les poignées du revers de la main pour détecter la chaleur, si elles sont chaudes c'est qu'il y a du feu ou de la fumée de l'autre côté. Placez alors des vêtements dans le bas de la porte et sortez par une fenêtre ou une autre sortie;

Ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu;

Composer le 9-1-1 dès que vous êtes sorti.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention incendie de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup pour plus d'informations!



Dimanche

Lundi

Mardi

LÉGENDE:



BIBLIOTHÈQUE



ACTIVITÉ CARTES ET BINGO (50 ANS ET +)



SOIRÉE DE DANSE

Ce que vous devriez savoir...

- Les entrées sont gratuites pour assister aux parties de hockey mineur, pee-wee AAA, bantam AAA, ligue du mardi et patinage artistique.
- Le patinage libre est gratuit pour tous.
- Il y a une allée en tout temps gratuite pour essayer le curling le mercredi en après-midi et en soirée.
- Pour consulter l'horaire en ligne, aller sur le site de la Municipalité, onglet « Service », « Service loisirs et culture » puis « Horaire / Réservation installations »


2

3

**Bonne Fête
du Travail !**



4


 15 h à 16 h 30

9

15e Symposium
de peinture

10

11


 15 h à 16 h 30

16

Tournoi
d'ouverture

17


18

 15 h à 16 h 30

23/30

24








25

 15 h à 16 h 30



Septembre 2018



Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			<u>1</u>
<u>5</u>  13 h 30	<u>6</u>  13 h 30  18 h 30 à 20 h	<u>7</u> 15e Symposium de peinture	<u>8</u> 15e Symposium de peinture
<u>12</u>	<u>13</u>  13 h 30  18 h 30 à 20 h	<u>14</u> Tournoi d'ouverture	<u>15</u> Tournoi d'ouverture
<u>19</u>	<u>20</u>  13 h 30  18 h 30 à 20 h  20 h	<u>21</u>	<u>22</u> 
<u>26</u>	<u>27</u>  13 h 30  18 h 30 à 20 h	<u>28</u>	<u>29</u>  20 h



Desjardins

Caisse populaire de Saint-Cyprien

APPEL D'OFFRE : DÉNEIGEMENT HIVER 2018-2019

Pour la Caisse Desjardins de Saint-Cyprien située au 126, rue Principale St-Cyprien.

Toute offre doit parvenir au destinataire dans une enveloppe cachetée à l'adresse ci-après mentionnée le ou avant le 19 octobre 2018. Il appartient au soumissionnaire de s'assurer que son offre parvienne à temps au destinataire, quelle que soit la méthode d'envoi. Indiquer le nom de la Caisse sur votre soumission.

Destinataire : Caisse populaire Desjardins de Saint-Cyprien
126, rue Principale
Saint-Cyprien (Québec) G0L 2P0

À l'attention de Louise Gosselin

Instructions aux soumissionnaires

- Contrat de déneigement du 1^{er} novembre 2018 au 30 avril 2019.
- Pendant la période hivernale, le contractant s'engage à enlever la neige sur toutes les aires de stationnement, entrée du bâtiment et les sorties de secours.
- Permettre l'accès de 6 heures à 24 heures dans les aires de circulation du lundi au dimanche.
- Le contractant devra étendre un mélange de sable et fondant à glace sur les voies de circulation et les aires de stationnement sur demande du responsable de la caisse.
- Fournir une assurance responsabilité de 1 000 000\$
- L'entrepreneur devra certifier qu'il a visité et examiné les lieux.

La Caisse populaire Desjardins de St-Cyprien ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse soumission.

Parcours catéchétique 2018-2019

Soirée d'information et d'inscription, le 5 septembre

Au sous-sol de l'église de St-Jean-de-Dieu, à 19 h

Pour toutes les paroisses du secteur des Belles-Vues :

St-Clément, St-Cyprien, St-Jean-de-Dieu, St-Médard, Ste-Rita.

Cette inscription s'adresse :

- à tous les **parents** désireux que leurs **enfants** vivent l'initiation chrétienne
- aux parents dont les enfants sont **déjà inscrits** au parcours catéchétique

Lors de cette rencontre d'inscription, nous vous présenterons la catéchèse familiale **qui se vivra en Secteur** et vous informerons sur :

- l'horaire de catéchèse
- l'organisation des rencontres
- le lieu des catéchèses
- les activités communautaires
- les célébrations

Vous serez invités à payer l'inscription de **25 \$ par famille**. *Bienvenue à tous!!*



Chers (es) Cyprianais (es),

Au nom des enfants de l'école primaire des Jolis Vents de Saint-Cyprien, du personnel enseignant et de toute l'équipe de l'O.P.P., je tiens à remercier tous les gens qui ont fait preuve d'une grande générosité autant par leur temps précieux que par leurs dons. Cela nous a permis de réaliser plusieurs projets et sorties extérieures avec nos jeunes. Ceux-ci ont pu vivre des activités diversifiées et enrichissantes grâce à vous tous.



Un énorme MERCI à : Municipalité de Saint-Cyprien, Parc éolien Viger-Denonville, Club Richelieu, Épicerie DGC Caillouette, Pharmacie Familiprix Philippe l'Épicier et Marie-Hélène Miguette, Snack Resto-Pub, Érablière René Gagnon, Scierie Marcel Dumont, Excavation Michel Gosselin, Érablière Gaétan Émond, Ferme Janon de Saint-Pierre-de-Lamy (Clément Ouellet), ainsi qu'aux nombreux bénévoles : Tommy Lagacé, Johanne Tremblay, Maryse Desrosiers, Gilles Jean-Marie, Monique Lagacé, Jérôme Bélanger, Sanny Beaulieu, Annabelle Thériault, Myriam Dubé et France Dubé. Un merci bien spécial à toute mon équipe de parents pour votre excellent travail. Sans vous tous, rien de tout cela n'aurait pu être possible.

Je profite de ce moment pour vous faire part qu'il y aura d'autres ateliers cet automne pour nos jeunes à l'école. Si vous-mêmes ou une personne de votre entourage possède un talent quelconque et qu'il aimerait transmettre sa passion à nos jeunes, nous sommes ouverts à vos suggestions. Si vous êtes intéressé, vous pouvez me contacter par téléphone au (418) 963-3613 ou via Facebook.

Merci beaucoup et un très bel été à vous tous!

Audey Lebrun, présidente O.P.P., Michel Lagacé, Mélanie Tremblay, Manon Gosselin, Kassandra Beaulieu, Ève Bachand, Valérie Auclair.



15^e Symposium de Saint-Cyprien

Les amis de l'art Cyprianais invitent la population à participer à leur 15^e Symposium de peinture qui se tiendra les 7, 8 et 9 septembre à la salle du centre communautaire Alcide-Ouellet de Saint-Cyprien. Ouverture chaque jour de 10 h à 17 h.



Nous vous attendons en grand nombre! Le 7 septembre, il y aura un 6 à 8 avec chansonniers. M. Pierre Dubé et Jean-Louis St-Amant de St-Hubert.

Venez découvrir les différentes techniques de chaque artiste de la relève professionnelle. Pour notre 15^e année « SURPRISE ». Tirage coup de cœur pour les visiteurs. Il y aura aussi un tirage d'une toile d'une valeur de 800 \$ (voir photo), gracieuseté de notre présidente d'honneur, Mme Micheline Parent. Les billets pour le tirage de cette magnifique toile sont en vente dès maintenant auprès des membres du comité organisateur.

Billets pour le tirage de cette toile,
en vente auprès des membres du comité.

Monique Lagacé, présidente



APPEL D'OFFRES

L'Office municipal d'Habitation de Saint-Cyprien demande une soumission pour le déneigement des cours des HLM du 108, rue Collin et 108, rue Leblanc de Saint-Cyprien pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

☞ L'entrepreneur devra déneiger aux endroits suivants;

Pour l'immeuble situé au 108, rue Collin :

☞ L'entrée du côté nord et tout le stationnement ainsi que le trottoir de l'entrée de la porte d'accès côté sud;

Pour l'immeuble situé au 108, rue Leblanc :

☞ Le stationnement du côté ouest;

☞ La rue de l'entrée à partir de la rue Leblanc jusqu'à l'entrée du stationnement du 108, rue Leblanc;

☞ Le trottoir du côté est qui part de la rue Leblanc et qui se rend jusqu'à l'entrée principale de l'immeuble;

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe cachetée et reçues à l'adresse ci-dessous avant 15 heures, le 28 septembre 2018.

L'Office municipal d'Habitation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Office municipal d'Habitation de Saint-Cyprien
Soumission déneigement
C.P. 99
Saint-Cyprien (Québec) GOL 2PO

Le Castel
Centre Multi-Services de Saint-Cyprien

Appel d'offres

Soumission demandée pour le déneigement de la cour du Centre Multi-Services de Saint-Cyprien pour la saison 2018/2019.

Les personnes intéressées par cet appel d'offres doivent faire parvenir leur soumission dans une enveloppe cachetée d'ici le 28 septembre 2018 à l'adresse suivante :

Le Castel
Centre Multi-Services de Saint-Cyprien
Soumission déneigement
119, rue Claude, C.P. 99
Saint-Cyprien (Québec) GOL 2PO

Le conseil d'administration ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

** **



La maladie pulmonaire obstructive chronique (partie 2)



Poursuivons avec le traitement de la MPOC. Comme il a été mentionné dans l'article précédent, les traitements médicamenteux de la MPOC ne guérissent pas la maladie. Ces traitements permettent cependant de respirer plus librement, de subir moins d'essoufflement et de toux, en plus de prévenir la détérioration et les complications de la maladie.

La majorité des traitements offerts en MPOC sont des inhalateurs, que l'on appelle souvent « des pompes ». Plusieurs familles de médicaments sont disponibles sous forme de pompes. Le traitement de base de la MPOC comporte différents médicaments qui ont pour effet d'ouvrir les bronches, de faciliter la respiration et de diminuer la toux, ce sont les bronchodilatateurs. Les bronchodilatateurs sont d'ailleurs le pilier de la pharmacothérapie contre la MPOC. Il y a trois principaux types de bronchodilatateurs : les bêta2-agonistes, les anticholinergiques et les xanthines. L'usage des xanthines étant plutôt rare désormais, il ne sera pas abordé ici. Chaque catégorie de bronchodilatateur se présente en formule courte action et longue action. La formule courte action sert surtout de « médicament de secours », car elle agit rapidement (environ 5 à 10 minutes) et leur durée d'action est de 4 à 6 heures. La formule longue action dure environ 12 heures, mais l'effet prend plus de temps à se faire sentir. Pour les bêta2-agonistes, le salbutamol (Ventolin) et la terbutaline (Bricanyl) sont les molécules à courte action, alors que le salmétérol (Serevent), l'indacatérol (Onbrez) et le formotérol (Oxeze) sont les molécules à longue action. L'anticholinergique à courte action ipratropium (Atrovent) est moins prescrit de nos jours, contrairement aux formes longues actions qui sont nombreuses. Il s'agit du tiotropium (Spiriva), de l'uméclidinium (Incruse), de l'aclédinium (Tudorza) et du glycopyrronium (Seebri). Les bronchodilatateurs à longue action, que ce soit les bêta2-agonistes ou les anticholinergiques, sont utilisés une à deux fois par jour (selon la molécule choisie par le médecin) et doivent être pris de façon quotidienne. Des combinaisons de bêta2-agonistes et d'anticholinergiques existent sur le marché dans le but de simplifier la prise des inhalateurs, car plusieurs dispositifs d'inhalation différents nécessitent des techniques d'administration différentes. Votre pharmacien ou votre inhalothérapeute peut vous aider à maîtriser les techniques d'utilisation de vos différents inhalateurs.

Certains patients souffrant de MPOC modérée ou avancée reçoivent des corticostéroïdes en inhalation pour prévenir ou traiter les périodes d'exacerbation des symptômes. Les corticostéroïdes doivent être pris également tous les jours, souvent en combinaison avec les bronchodilatateurs. Le roflumilast (Daxas) est un médicament par voie orale qui peut être utilisé en complément aux inhalateurs également pour réduire le nombre d'exacerbations bronchiques chez les patients qui en font plusieurs par année. Certaines poussées de MPOC (l'exacerbation aiguë) peuvent être causées par bactéries dans les voies aériennes. Les antibiotiques servent à traiter ces poussées de MPOC. On y ajoute parfois des corticostéroïdes par voie orale pour quelques jours. Les personnes atteintes de MPOC ont souvent un « plan d'action » élaboré par leur médecin pour gérer ces exacerbations. En conclusion, la MPOC est une maladie qui se gère et les patients atteints peuvent compter sur leur pharmacien pour les y aider!

Catherine Côté, pharmacienne pour les pharmacies P.Lépicier et MH.Miousse

Gym Super forme :

Encore cette année, le Gym Super Forme sera en opération à partir du lundi 10 septembre. Nous avons renouvelé l'entente avec Moulage Sous Pression AMT et leurs employés auront l'opportunité de bénéficier d'entraînements de santé gratuits. Bravo à la direction de AMT pour leur préoccupation de santé pour leurs employés.

Il y a possibilité pour une entreprise de conclure une telle entente.

L'Horaire : Du lundi au jeudi de 7 h à 20 h.
Le vendredi de 7 h à 16 h.

- Il faut souligner que le Gym est sous supervision partielle et tout participant doit s'inscrire et obtenir l'autorisation de participer. Le responsable du gym ne peut accepter les personnes ayant des problématiques de santé physique demandant des soins de spécialistes.
- Coûts : Adultes :
 - 6\$/la séance
 - 60\$/ un mois
 - 125\$/ trois mois
- Étudiants :
 - 35\$/ un mois
 - 60\$/ trois mois
 - 5\$/ la séance



Pour info : 418 963 2272

Rubrique

DÉVELOPPEMENT LE BOISÉ À L'ABRI, RUE MGR-VERREAU

Vous avez un projet de construction de maison ou duplex, vous recherchez un endroit tranquille et à proximité des services. Nous avons présentement 5 terrains qui sont raccordés aux services d'aqueduc et d'égouts. Ce sont les numéros 13-14-22-23 et 24. Ces numéros sont inscrits sur le plan situé à l'entrée du développement. **Pour plus d'information**, contactez-nous au (418) 963-2766 le soir et la fin de semaine. Michel Labrie et France Thériault.

À vendre

- ❖ **Lit électrique 54 pouces avec matelas.** Meilleurs offres acceptée. Pour information, contacter Johanne Tremblay au 418 863-2531.
- ❖ **Grand terrain arpenter à vendre avec garage** sur la rue du Lac. Pour information, contacter Ghislaine Labrie au: 418 963-2039

Samedi 8 septembre 20 h

Observation des étoiles en kayak

Nous serons heureux de vous initier à l'observation des étoiles sur le lac Témiscouata avec une interprète du ciel. Un environnement idéal pour observer les astres. Une activité pour toute la famille!

Coût : 15 \$ par personne sur réservation seulement

Animatrice : Meggy Tremblay



Dimanche 9 septembre 10 h 30

Initiation à la cueillette de champignons

Initiation à la cueillette de champignons et apprentissage de l'identification suivi d'une cueillette avec guide.

Durée : 5 h

Coût : 15 \$ par personne sur réservation seulement

Animateur : Jean-Daniel Pellissier



Inaugurée le 24 juin 2018

Suite à la célébration de la Société St-Jean-Baptiste, lors de La dégustation du petit verre de l'amitié!

2008-2018

VOUS TOUS, Héros et Héroïnes...

PRENEZ QUELQUES MINUTES POUR ALLER VOIR
VOTRE ÉTOILE !



Elle se situe près du parvis du centre communautaire Alcide-Ouellet, du côté nord

Nous avons voulu immortaliser l'appréciation du grand dévouement de plusieurs personnes extraordinaires; les bénévoles. Tous ceux et celles qui ont contribué, qui ont travaillé, de près ou de loin à la réalisation; « **Sauver, transformer notre église; Un bâtiment CULTUREL!** »

Cette étoile est pour vous! Le message inscrit sur l'étoile vous est adressé personnellement!

Une réussite collective grâce à vous. MERCI!

Merci à nos commanditaires !!



PHYSIOÉNERGIE

Marie-Andrée Michaud, pht | Propriétaire
Services de physiothérapie et d'ergothérapie
pour CNESS, SAAQ, assurances privées et autres

197-211, rue Principale, Saint-Cyprien GOL 2P0
T : 418.963.5555 | F : 418.963.6111 | physioenergie.ca



CENTRE FUNÉRAIRE Jean-Guy Rioux

Siège social
30, rue Notre-Dame Ouest
Trois-Pistoles (Québec) GOL 4K0
Tél. : 418 851-1962 - Téléc. : 418 851-4796
Sans frais : 1 888 851-1962
Courriel : funeriu@intermobilex.com



Raymond Chabot Grant Thornton

Dave Malenfant, MBA, CPA, CA
Associé

ligne directe: 418 862-6396, poste 210
Cell. : 418 894-5411
malenfant.dave@rcgt.com

Membre de Grant Thornton International Ltd

Certification et conseils
en finance d'entreprise

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
300, boulevard de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5C5

Tél.: 418 862-6396
Télééc.: 418 862-3570
www.rcgt.com

GAZ BAR MULTISERVICES INC.

124, Grande-Ligne Nord, Saint-Cyprien, QC GOL 2P0
Rémi Tremblay et Suzie Ouellet, props.

Vêtements et accessoires
Pêche - Chasse - Travail
Dépanneur - Lave-auto
Diesel et propane

Tél : 418 963-3253
Fax : 418 963-3993

USINAGE JÉRÔME LABEL

Machinage, soudure, réparation et
fabrication de pièces de tout genre

120, Grande Ligne Nord
Saint-Cyprien (Québec) GOL 2P0

Tél.: (418) 963-1007 • Fax: (418) 963-6429



Centre Mode Beaulieu

325, Témiscouata,
Rivière-du-Loup, Qc. G5R 2Y7
Tél.: 418-862-2160 Fax: 418-862-5395
www.centremodebeaulieu.com

JULIEN LABEL PIÈCES D'AUTO

REMORQUAGE • GARAGE • RECYCLEUR

117, Grande Ligne Nord
St-Cyprien (Rivière-du-Loup), QC
GOL 2P0

Gar: 418.963.2495
Réss: 418.963.5365
Fax: 418.963.6429



DERYtelecom
Télé • Internet • Téléphonie
1.866.544.3358 | derytele.com


LE SNACK RESTO PUB
Frites, Pizza, Burger, Panini
107, rue Principale
Saint-Cyprien (Qc) G0L 2P0
Tél.: 418 963-6940



EXCAVATION MICHEL GOSSELIN
Licence R.B.Q. : 5605-1097-01
418 963-3747



BERNARD GÉNÉREUX DÉPUTÉ
MONTMAGNY—L'ISLET—KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP
BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA
WWW.BERNARDGENEREUX.CA
1-855-981-9876
6, RUE ST-JEAN-BAPTISTE EST, BUREAU 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7
277, RUE LAFONTAINE, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9
PIÈCE 217, ÉDIFICE WELLINGTON, OTTAWA (ON) K1A 0A6



Bar du côté
du mercredi au vendredi
Orchestre Pool
215, rue Principale
St-Cyprien (Québec) G0L 2P0
Véronique Bouchard, prop.
Tél.: 418 963-6634



LE SPÉCIALISTE SF MÉCANIQUE INC.
Stéphane & François Caron
Propriétaires
Tél.: 418-963-5088
Cell.: 418-868-7464
Fax.: 418-963-6461
122, Grande-Ligne Nord
St-Cyprien (Qc) G0L 2P0
Mécanique générale Air climatisé
Pliage de tuyaux sur place Pose de pare brise
Vente de pièces d'autos et de pneus



Desjardins
Caisse populaire
de Saint-Cyprien
126, rue Principale, C.P. 117
Saint-Cyprien (Québec) G0L 2P0
Tél. : 418 963-3223
Télécopieur : 418 963-6340
Ligne sans frais : 1 866 963-3223
Desjardins Entreprises
du Témiscouata
212, rue Commerciale
Cabano (Québec) G0L 1E0
Tél. : 418 854-4058
Télécopieur : 418 854-7586
Ligne sans frais : 1 877 854-4058

LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS
Les gais philosophes inc
104, rue du Centenaire, C.P. 240
Saint-Cyprien (Québec) G0L 2P0
Location de la salle s'adresser à :
Jocelyn Ouellet: 581 646-8802
Jeannine Caillouette: 418 963 2980



TRANSPORT Leblond
Pascal Leblond
vice-président
Tél.: (418) 963-2829
Cell.: (418) 851-7281
Fax: (418) 963-1410
224, RUE PRINCIPALE
ST-CYPRIEN (Québec)
G0L 2P0
Courriel: p_leblond@pleblond.qc.ca
**TRANSPORT ET CHARGEMENT DE BOIS
ACHAT DE BOIS DE SCIAGE**

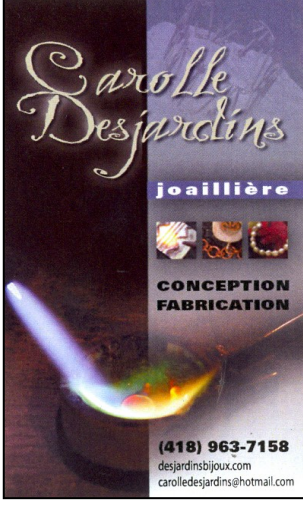
2 places d'affaires pour mieux vous servir
ALCIDE OUELLET ET FILS INC.
160, rue Principale
Saint-Cyprien, QC G0L 2P0
Tél.: 418 963-2647
1 800 463-4449
235, route 291
Cacouna, Qc G0L 1G0
418 867-1441
www.alcideouellet.com



Famiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ
PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.
197, Principale - St-Cyprien, Qc - G0L 2P0 (418) 963-3306
3, Principale Nord - St-Hubert, Qc - G0L 3L0 (418) 497-3925
136A, Seigneur Côte - Isle-Verte, Qc - G0L 1K0 (418) 898-3111
535, du Patrimoine - Cacouna, Qc - G0L 1G0 (418) 867-3569



iA Industrielle Alliance
Assurance et services financiers inc.*
Miguel Ouellet
Conseiller en sécurité financière
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville
Bureau 200
Rivière-du-Loup (Qc) G5R 5C6
418 862-0141, 261
C. : 418 894-1408
1 800 473-6913, 261
F. : 1 888 781-7412
miguel.ouellet@agc.inalco.com
ia.ca CLUB SÉLECT 2015
* Cabinet de services financiers



Carolle Desjardins
joaillière
CONCEPTION
FABRICATION
(418) 963-7158
desjardinsbijoux.com
carolledesjardins@hotmail.com

côté ouellet thivierge inc.
NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES
Caroline Tremblay
Notaire
197, rue Principale, bureau 202
Saint-Cyprien (Québec) G0L 2P0
Téléphone 418 963-1287 • Télécopieur 418 862-2404
www.cote-ouellet.thivierge.com
ctremblay@cot-inc.ca



LAUZIER ELECTRIQUE
Inc.
Résidentiel
Commercial
Industriel
Agricole
Service de nacelle
Ligne moyenne tension 25 KV
Tél. : 418 963-6000 • Cell. : 418 714-2181
Télééc. : 418 963-6002 • lauzierelectricque@live.ca
124, rue Principale
Saint-Cyprien (Qc) G0L 2P0
RBQ : 5625-6860-01
Corporation des maîtres électriciens du Québec



Carrefour du camion R-D-L
SERVICE ET RÉPARATION POUR TOUTES LES MARQUES
FREIGHTLINER STERLING WESTERN STAR FUSO
Distributeur des pièces WWW.FREIGHTLINERRDL.COM
100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9
1 800 392-3192 • 418 862-3192



Propane Select
Éric Boucher
Représentant des ventes
685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : 418 860-2442 • Fax : 418 860-2200
Sans frais : 1 877 860-2442
Courriel : eboucher@propaneselect.ca
No. RBQ : 8293-0702-19

Merci pour votre support !